

une descendance à notre famille dans ton propre intérêt et dans le nôtre ; tel est ton devoir. Ce n'est ni par les mortifications, ni par les pratiques religieuses que l'on obtient d'aller où vont ceux qui ont des enfants mâles. Prends une femme, et obtiens une postérité, c'est notre plus cher désir. »

Sur le même sujet, Manou s'exprime ainsi : « Par un fils, un homme gagne les mondes célestes ; par le fils d'un fils il obtient l'immortalité ; par le fils de ce petit-fils, il s'élève au séjour du soleil. »

« Le fils aîné est engendré pour l'accomplissement d'un devoir, les sages considèrent les autres comme nés de l'amour. »

A la mort d'un indien, on célèbre des cérémonies funéraires qui ont pour but d'aider au salut de son âme et que ses filles ou femmes seraient incapables d'accomplir. Il est indispensable qu'elles soient présidées par un fils adoptif ou légitime. Aussi la législation nationale autorise-t-elle l'époux à contracter un second mariage, quand, pendant douze années, sa femme n'a mis au monde que des filles. On trouve dans Manou quelques lignes curieuses sur les circonstances de nature à déterminer le sexe des enfants. « Les nuits paires sont favorables à la procréation des fils ; les nuits impaires à celle des filles. Toutefois un enfant mâle est engendré, si la nature de l'homme est la plus puissante ; lorsque le contraire a lieu, c'est une fille. Une égale coopération produit un eunuque ou un garçon et une fille. En cas de faiblesse ou d'épuisement, il y a stérilité. »

Les pères et mères ont, dans le droit indou, le pouvoir de donner ou de vendre leurs enfants, en temps de famine. Ces étranges contrats sont considérés comme valables et transfèrent à l'acheteur toutes les prérogatives de la puissance paternelle. Les missionnaires de Pondichéry font souvent, et à des prix très modiques, de semblables acquisitions.

Je ne puis résister au plaisir de citer quelques lignes charmantes dans lesquelles le poète Paria Tiruvalluvar célèbre les joies de la famille : « Elle est plus douce que l'ambrosie pour des époux la bouillie de riz qu'ont tourmentée les petites mains de leurs enfants. Toucher le corps de ses enfants est doux à la main ; entendre leur voix est doux à l'oreille. Douce est la flûte, douce est la lyre,